Fiche de données de sécurité

Copyright,2025, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS:	28-7782-7	**Numéro de version:**	8.00
Date de révision:	16/12/2025	**Annule et remplace la version du :**	06/06/2025

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:
3M™ Adhesive Sealant 760 UV, White, Gray and Black

Numéros d'identification de produit

DE-2729-2834-7	DE-2729-2838-8	DE-2729-2842-0	DE-2729-2846-1	DE-2729-2850-3
DE-2729-2854-5	UU-0030-8338-1	UU-0030-8339-9	UU-0030-8340-7	
7000061763	7000061764	7000061765	7000061766	7000061767
7000061768	7100062075	7100062076	7100062077	

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:
Mastic.

1.3. Details du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE: 3M Belgium BV/SRL, Hermeslaan 7, B1831 Diegem
Téléphone: +32 (0)2 722 51 11
E-mail: CER-productstewardship@mmm.com
Site internet http://www.3m.com/be

1.4 Numéro d'appel d'urgence:
+ 32 (0)2 722 54 23, hors d'heures d'ouvertures + 32 (0)2 722 5111, ou Centre Antipoisons + 32 (0)70 245 245

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange:
Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

Les classifications santé et environnement de ce matériau ont été établies en utilisant la méthode de calcul, sauf si des données de tests sont disponibles ou si la forme physique affecte la classification. Les classifications fondées sur des données de tests ou sur la forme physique sont notées ci-dessous, le cas échéant.
Un mélange similaire a été testé pour les lésions oculaires/irritations oculaires et les résultats de test ne répondent pas aux critères de classification.

CLASSIFICATION:
Dangereux pour l'environnement aquatique (chronique), Catégorie 3 - Aquat. Chron. 3; H412

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

2.2. Eléments de l'étiquette
Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

MENTIONS DE DANGER:
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

AUTRES INFORMATIONS:

Dangers supplémentaires (statements):
EUH208 Contient Dioctylbis(pentane 2,4-dionato-O,O')étain. | Triméthoxyvinylsilane. | N-(3-(triméthoxysilyl)propyl)éthylenediamine. Peut produire une réaction allergique.

2.3 .Autres dangers

Les personnes déjà sensibilisées aux amines peuvent développer une réaction de sensibilisation croisée avec certaines autres amines.
Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances
Ne s'applique pas.

3.2. Mélanges

Ingrédient	Identifiant(s)	%	Classification selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 [CLP]
Carbonate de calcium	(N° CAS) 471-34-1 (N° CE) 207-439-9 (N° REACH) 01-2119486795-18	25 - 45	Substance avec une limite nationale d'exposition professionnelle
Polyéther 1	(N° CAS) 75009-88-0	7 - 30	Substance non classée comme dangereuse
Polyéther 2	(N° CAS) 151865-59-7	7 - 30	Substance non classée comme dangereuse
Carbonate de calcium	(N° CAS) 1317-65-3 (N° CE) 215-279-6	< 15	Substance avec une limite nationale d'exposition professionnelle
Acide benzènedicarboxylique-1,2, esters de dialkyles ramifiés en C9-11, riches en C10	(N° CAS) 68515-49-1 (N° CE) 271-091-4 (N° REACH) 01-2119422347-43	5 - 15	Substance non classée comme dangereuse
Dioxyde de titane	(N° CAS) 13463-67-7 (N° CE) 236-675-5	< 12,5	Substance avec une limite nationale d'exposition professionnelle
Oxyde de calcium	(N° CAS) 1305-78-8 (N° CE) 215-138-9 (N° REACH) 01-2119475325-36	1 - 5	EUH071 Corr. cutanée 1C, H314 Lésions oculaires 1, H318

Acides gras en C16-18	(N° CAS) 67701-03-5 (N° CE) 266-928-5	< 2	Substance non classée comme dangereuse
Acide gras, C16-18, Sels de sodium	(N° CAS) 68424-38-4 (N° CE) 270-299-2	< 2	Substance non classée comme dangereuse
Tétraoxyde de trifer (FE3O4)	(N° CAS) 1317-61-9 (N° CE) 215-277-5 (N° REACH) 01-2119457646-28	< 2	Substance non classée comme dangereuse
Noir de carbone	(N° CAS) 1333-86-4 (N° CE) 215-609-9 (N° REACH) 01-2119384822-32	< 2	Substance avec une limite nationale d'exposition professionnelle
C14-17 alcanes, acides seconononiques et disulfoniques, esters de phényle	(N° CE) 701-257-8 (N° REACH) 01-2119485386-26	< 2	Substance non classée comme dangereuse
Dioctylbis(pentane 2,4-dionato-O,O')étain	(N° CAS) 54068-28-9 (N° CE) ELINCS 483-270-6 (N° REACH) 01-0000020199-67	< 1	Skin Sens. 1B, H317 Repr. 2, H361d STOT RE 1, H372 Tox. aquatique chronique 2, H411
Triméthoxyvinylsilane	(N° CAS) 2768-02-7 (N° CE) 220-449-8 (N° REACH) 01-2119513215-52	< 1	Skin Sens. 1B, H317 Liq. Inflamm. 3, H226 Tox. aigüe 4, H332
N-(3-(triméthoxysilyl)propyl)éthylenediamine	(N° CAS) 1760-24-3 (N° CE) 217-164-6 (N° REACH) 01-2119970215-39	< 1	Tox. aigüe 4, H332 Tox. aigüe 4, H302 Lésions oculaires 1, H318 Sens. cutanée 1, H317 STOT RE 2, H373
Quartz (SiO2)	(N° CAS) 14808-60-7 (N° CE) 238-878-4	< 0,14	STOT RE 1, H372
[[3,5-bis(1,1-diméthyléthyl)-4-hydroxyphényl]méthyl]butylmalonate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle)	(N° CAS) 63843-89-0 (N° CE) 264-513-3 (N° REACH) 01-2119978231-37	< 0,1	Tox. aquatique chronique 1, H410,M=10 Tox. aigüe 4, H302 STOT RE 1, H372
Paillettes de cuivre (enrobées d'acide aliphatique)	(N° CAS) 7440-50-8 (N° CE) 231-159-6	< 0,005	Aquatique aigüe 1, H400,M=10 Tox. aquatique chronique 1, H410,M=1

Toute entrée dans la colonne Identifiant (s) qui commence par les chiffres 6, 7, 8 ou 9 est un numéro de liste provisoire fourni par l'ECHA en attendant la publication du numéro d'inventaire CE officiel de la substance.
Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Limites de concentration spécifique

Ingrédient	**Identifiant(s)**	**Limites de concentration spécifique**
Oxyde de calcium	(N° CAS) 1305-78-8 (N° CE) 215-138-9 (N° REACH) 01-2119475325-36	(C >= 50%)EUH071 (C >= 50%) Corr. cutanée 1C, H314 (10% =< C < 50%) Irr. de la peau 2, H315 (C >= 3%) Lésions oculaires 1, H318 (1% =< C < 3%) Irr. des yeux 2, H319

		(20% =< C < 50%) STOT SE 3, H335

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

4. PREMIERS SOINS

4.1. Description des premiers secours:

Inhalation:
Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau:
Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Si les signes et les symptômes se développent, consulter un médecin.

Contact avec les yeux:
Rincer avec de grandes quantités d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

En cas d'ingestion:
Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:
Aucun symptôme ou effet critique. Voir section 11.1, informations sur les effets toxicologiques.

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:
Non applicable.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction:
En cas d'incendie: Utiliser un agent d'extinction adapté pour le matériel combustible tel que l'eau ou mousse.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:
Aucun inhérent à ce produit

Décomposition dangereuse ou sous-produits

Substance	Condition
Monoxyde de carbone	Pendant la combustion.
Dioxyde de carbone	Pendant la combustion.
Gaz d'hydrogène	Pendant la combustion.
Vapeurs ou gaz irritants	Pendant la combustion.
Oxydes d'azote.	Pendant la combustion.

5.3. Conseils aux pompiers:
Portez un vêtement de protection intégral comprenant : casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque, tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:
Évacuer la zone. Ventiler la zone. En cas déversement important dans des zones confinées, apporter une ventilation

mécanique pour disperser ou extraire les vapeurs selon les bonnes pratiques HSE. Utiliser un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Se reporter à la section 8 pour les recommandations relatives aux EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un rejet accidentel dépasse les capacités de protection des EPI répertoriés à la section 8, ou est inconnue, sélectionner un EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenir compte des dangers physiques et chimiques du produit lors de cette opération. Des exemples d'ensembles d'EPI pour une intervention d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue de protection en cas de rejet de matière inflammable ; le port de vêtements de protection chimique si la matière déversée est corrosive, sensibilisante, irritante cutanée importante ou peut être absorbée par la peau ; ou le port d'un respirateur à adduction d'air à pression positive pour les produits chimiques présentant des risques d'inhalation. Pour obtenir des informations sur les dangers physiques et pour la santé, se reporter aux sections 2 et 11 de la FDS.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:
Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:
Récupérer le matériau répandu. Mettre dans un récipient fermé. Nettoyer les résidus. Fermer le récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux règlementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

6.4. Références à d'autres sections:
Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:
Pour usage industriel/professionnel seulement. Pas pour la vente au consommateur ou l'utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosol Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. Nettoyer les vêtements souillés avant réemploi. Utiliser l'équipement de protection individuel requis (p.e. des gants, des masques de respiration,...)

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:
Conserver le récipient bien fermé pour éviter la contamination avec de l'eau ou l'air. Si on soupçonne une contamination, ne pas refermer le récipient. Stocker à l'écart de la chaleur. Stocker à l'écart des amines.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):
Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Valeurs limites d'exposition:

Limites d'exposition professionnelle
Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence:	Type de limite	Informations complémentaires:
Oxyde de calcium	1305-78-8	OELs Belgique	VLEP(fraction respirable - 8 heures) : 1 mg/m3; VLCT (fraction respirable); (15 min):4 mg/m3	
Carbonate de calcium	1317-65-3	OELs Belgique	VLEP (8 heures) : 10 mg/m3	
Noir de carbone	1333-86-4	OELs Belgique	VLEP (8h): 3mg/m3	

Dioxyde de titane	13463-67-7	OELs Belgique	VLEP (8 heures) : 10 mg/m3	
Quartz (SiO2)	14808-60-7	OELs Belgique	VLEP (poussière respirable) (8 heures) : 0.1 mg/m3	Carcinogène/Mutagène, date d'expiration 01/09/2025
Particules non classées autrement (fraction inhalable)	471-34-1	OELs Belgique	VLEP (fraction respirable) (8h): 3 mg/m3; VLEP(fraction inhalable)(8h):10mg/m3	
Étain (composés organiques (sous forme de Sn)	54068-28-9	OELs Belgique	VLEP (Sn)(8 h):0.1 mg/m3; VLCT(Sn)(15 min.):0.2 mg/m3	la peau
Paillettes de cuivre (enrobées d'acide aliphatique)	7440-50-8	OELs Belgique	VLEP(Cu poussière ou la brume) (8h):1 mg/m3; VLEP (Cu, fumée) (8h):0.2 mg/m3	

OELs Belgique : Belgique. Exposure Limit Values.
VLEP
Valeurs limites de moyenne d''exposition
/

Les procédures de surveillance recommandées:Les informations sur les procédures de surveillance recommandées peuvent être obtenues auprès du Centre de connaissance belge sur le bien-être au travail (BeSWIC).

8.2. Contrôles de l'exposition:

8.2.1. Contrôles techniques appropriés
Utiliser une ventilation générale et/ou une ventilation extractive locale pour maintenir les expositions à l'air en dessous des valeurs limites d'exposition et/ou contrôler la poussière / fumées /gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. Si la ventilation n'est pas appropriée, utiliser une protection respiratoire.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux/du visage:

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée:
Lunettes de sécurité avec protection latérale.

Normes applicables / Standards
Utiliser une protection oculaire conforme à l'EN 16321

Protection de la peau/la main
Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser des gants et/ou des habits de protection pour éviter le contact avec la peau. Consulter le fabricant de gants et/ou d'habits de protection pour sélectionner les matériaux appropriés. Les gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de polymère stratifié pour améliorer la dextérité. Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés:

Matériel	Epaisseur (mm)	Temps de pénétration
Polymère laminé	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles

Lorsqu'un contact accidentel peut survenir, d'autre(s) type(s) des gants peut être utilisé. En cas de contact avec les gants, retirez-les immédiatement et remplacez-les par une paire de gants neufs. En cas de contact accidentel, des gants en matériau(x) suivant(s) peuvent être utilisés:Caoutchouc nitrile.

Normes applicables / Standards
Utiliser des gants testés conformément à l'EN 374.

Si ce produit est utilisé d'une manière qui présente un potentiel d'exposition plus élevé (par exemple, pulvérisation, risque élevé d'éclaboussures, etc.), l'utilisation d'un tablier de protection peut être nécessaire. Voir le(s) matériau(x) de gants recommandé(s) pour déterminer le tablier approprié.

Protection respiratoire:

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:
Demi-masque respiratoire ou masque complet pour des particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

Normes applicables / Standards
Utiliser un appareil respiratoire conforme à la norme EN 140 ou EN 136 : Filtre type P

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Etat physique:	Solide
Aspect physique spécifique::	Pâte
Couleur	Multicolore
Odeur	Légère de polyéther
Valeur de seuil d'odeur	*Pas de données de tests disponibles.*
Point de fusion / point de congélation	*Pas de données de tests disponibles.*
Point/intervalle d'ébullition:	> 120 °C
Inflammabilité	Non applicable.
Limites d'inflammabilité (LEL)	*Non applicable.*
Limites d'inflammabilité (UEL)	*Non applicable.*
Point d'éclair:	Pas de point d'éclair
Température d'inflammation spontanée	> 200 °C
Température de décomposition	*Pas de données de tests disponibles.*
pH	*la substance / le mélange n'est pas soluble (dans l'eau)*
Viscosité cinématique	*Pas de données de tests disponibles.*
Hydrosolubilité	Négligeable
Solubilité (non-eau)	*Pas de données de tests disponibles.*
Coefficient de partage n-octanol / eau	*Pas de données de tests disponibles.*
Densité	1,61 g/cm3
Densité relative	1,6 [*Réf. Standard :*Eau = 1]
Densité de vapeur relative	5 [*Méthode de test:*Estimé] [*Réf. Standard :*Air=1]
Caractéristiques des particules	*Non applicable.*

9.2. Autres informations:

9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité

Composés Organiques Volatils	*Pas de données de tests disponibles.*
Taux d'évaporation:	*Pas de données de tests disponibles.*
Masse moléculaire:	*Non applicable.*
Teneur en matières volatiles:	1 % en poids

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité:
Ce produit peut être réactif avec certains agents sous certaines conditions - voir les autres rubriques de cette section.

10.2 Stabilité chimique:
Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses:
Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter:
Chaleur.

10.5 Matériaux à éviter:
Alcools
Eau
Amines

10.6. Produits de décomposition dangereux:

Substance	Condition
Non applicable	

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Les informations ci-dessous peuvent ne pas être en accord avec la classification européenne du produit en section 2 et/ou la classification des ingrédients en section 3 si une classification pour des ingrédients spécifiques est prescrite par une autorité compétente. De plus, les déclarations et données indiquées en section 11 sont fondées sur les règles de calcul du SGH des nation unies et les classifications qui en dérivent à partir des évaluations des risques internes.

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n ° 1272/2008

Les signes et symptômes d'exposition

Sur la base de données de tests et/ou d'informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

Inhalation:
Irritation de l'appareil respiratoire : les signes et symptômes peuvent inclure toux, écoulement nasal, maux de tête, éternuements,douleur nasale et maux de gorge.

Contact avec la peau:
Légère irritation cutanée: Signes / symptômes peuvent inclure une rougeur locale, un gonflement, des démangeaisons et la sécheresse. Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

Contact avec les yeux:
Une irritation significative des yeux est peu probable en cas de contact, pendant l'utilisation du produit.

Ingestion:
Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Autres effets de santé:

Toxicité pour la reproduction / le développement
Contient un produit chimique ou des produits chimiques qui peuvent causer des malformations congénitales ou d'autres anomalies de la reproduction.

Information complémentaire:
Les personnes précédemment sensibilisées aux amines peuvent développer une réaction de sensibilisation croisée avec d'autres amines.

Données toxicologiques
Si un composant est listé en section 3 mais n'apparait pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigüe

Nom	Route	Organismes	Valeur
Produit	Cutané		Pas de données disponibles. Calculé.5 000 mg/kg
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé.5 000 mg/kg
Carbonate de calcium	Cutané	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Carbonate de calcium	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 3 mg/l
Carbonate de calcium	Ingestion	Rat	LD50 6 450 mg/kg
Polyéther 1	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Polyéther 2	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Polyéther 1	Cutané	Risques pour la santé similaires	LD50 estimé à 2 000 - 5 000 mg/kg
Polyéther 2	Cutané	Risques pour la santé similaires	LD50 estimé à 2 000 - 5 000 mg/kg
Carbonate de calcium	Cutané	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Carbonate de calcium	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 3 mg/l
Carbonate de calcium	Ingestion	Rat	LD50 6 450 mg/kg
Dioxyde de titane	Cutané	Lapin	LD50 > 10 000 mg/kg
Dioxyde de titane	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 6,82 mg/l
Dioxyde de titane	Ingestion	Rat	LD50 > 10 000 mg/kg
Acide benzènedicarboxylique-1,2, esters de dialkyles ramifiés en C9-11, riches en C10	Cutané	Lapin	LD50 > 3 160 mg/kg
Acide benzènedicarboxylique-1,2, esters de dialkyles ramifiés en C9-11, riches en C10	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 12,5 mg/l
Acide benzènedicarboxylique-1,2, esters de dialkyles ramifiés en C9-11, riches en C10	Ingestion	Rat	LD50 > 9 700 mg/kg
Oxyde de calcium	Ingestion	Rat	LD50 > 2 500 mg/kg
Oxyde de calcium	Cutané	Composants similaires	LD50 > 2 500 mg/kg
Acide gras, C16-18, Sels de sodium	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Acide gras, C16-18, Sels de sodium	Cutané	Risques pour la santé	LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg

		similaires	
C14-17 alcanes, acides seconononiques et disulfoniques, esters de phényle	Cutané	Rat	LD50 > 1 000 mg/kg
C14-17 alcanes, acides seconononiques et disulfoniques, esters de phényle	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Tétraoxyde de trifer (FE3O4)	Cutané	Non disponible	LD50 3 100 mg/kg
Tétraoxyde de trifer (FE3O4)	Ingestion	Non disponible	LD50 3 700 mg/kg
Acides gras en C16-18	Cutané	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
Acides gras en C16-18	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Noir de carbone	Cutané	Lapin	LD50 > 3 000 mg/kg
Noir de carbone	Ingestion	Rat	LD50 > 8 000 mg/kg
Triméthoxyvinylsilane	Cutané	Lapin	LD50 3 260 mg/kg
Triméthoxyvinylsilane	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 16,8 mg/l
Triméthoxyvinylsilane	Ingestion	Rat	LD50 7 120 mg/kg
N-(3-(triméthoxysilyl)propyl)éthylenediamine	Cutané	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
N-(3-(triméthoxysilyl)propyl)éthylenediamine	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 >1.49, <2.44 mg/l
N-(3-(triméthoxysilyl)propyl)éthylenediamine	Ingestion	Rat	LD50 1 897 mg/kg
Dioctylbis(pentane 2,4-dionato-O,O')étain	Cutané	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Dioctylbis(pentane 2,4-dionato-O,O')étain	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Quartz (SiO2)	Cutané		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Quartz (SiO2)	Ingestion		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
[[3,5-bis(1,1-diméthyléthyl)-4-hydroxyphényl]méthyl]butylmalonate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle)	Cutané	Rat	LD50 > 3 170 mg/kg
[[3,5-bis(1,1-diméthyléthyl)-4-hydroxyphényl]méthyl]butylmalonate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle)	Ingestion	Rat	LD50 1 490 mg/kg
Paillettes de cuivre (enrobées d'acide aliphatique)	Cutané	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Paillettes de cuivre (enrobées d'acide aliphatique)	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 5,11 mg/l
Paillettes de cuivre (enrobées d'acide aliphatique)	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg

TAE = Toxicité Aigüe Estimée

Corrosion / irritation cutanée

Nom	Organismes	Valeur
Carbonate de calcium	Lapin	Aucune irritation significative
Carbonate de calcium	Lapin	Aucune irritation significative
Dioxyde de titane	Lapin	Aucune irritation significative
Acide benzènedicarboxylique-1,2, esters de dialkyles ramifiés en C9-11, riches en C10	Lapin	Irritation minimale.
Oxyde de calcium	Humain	Corrosif
Acide gras, C16-18, Sels de sodium	Lapin	Aucune irritation significative
Tétraoxyde de trifer (FE3O4)	Lapin	Aucune irritation significative
Acides gras en C16-18	Lapin	Aucune irritation significative
Noir de carbone	Lapin	Aucune irritation significative
Triméthoxyvinylsilane	Lapin	Irritation minimale.
N-(3-(triméthoxysilyl)propyl)éthylenediamine	Lapin	Moyennement irritant
Dioctylbis(pentane 2,4-dionato-O,O')étain	Lapin	Aucune irritation significative
Quartz (SiO2)	Jugement professionnel	Aucune irritation significative

[[3,5-bis(1,1-diméthyléthyl)-4-hydroxyphényl]méthyl]butylmalonate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle)	Lapin	Aucune irritation significative
Paillettes de cuivre (enrobées d'acide aliphatique)	Lapin	Aucune irritation significative

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Nom	Organismes	Valeur
Produit	Données in Vitro	Aucune irritation significative
Carbonate de calcium	Lapin	Aucune irritation significative
Carbonate de calcium	Lapin	Aucune irritation significative
Dioxyde de titane	Lapin	Aucune irritation significative
Acide benzènedicarboxylique-1,2, esters de dialkyles ramifiés en C9-11, riches en C10	Lapin	Moyennement irritant
Oxyde de calcium	Lapin	Corrosif
Acide gras, C16-18, Sels de sodium	Lapin	Aucune irritation significative
Tétraoxyde de trifer (FE3O4)	Lapin	Aucune irritation significative
Acides gras en C16-18	Lapin	Aucune irritation significative
Noir de carbone	Lapin	Aucune irritation significative
Triméthoxyvinylsilane	Lapin	Aucune irritation significative
N-(3-(triméthoxysilyl)propyl)éthylenediamine	Lapin	Corrosif
Dioctylbis(pentane 2,4-dionato-O,O')étain	Lapin	Moyennement irritant
[[3,5-bis(1,1-diméthyléthyl)-4-hydroxyphényl]méthyl]butylmalonate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle)	Lapin	Moyennement irritant
Paillettes de cuivre (enrobées d'acide aliphatique)	Lapin	Moyennement irritant

Sensibilisation de la peau

Nom	Organismes	Valeur
Dioxyde de titane	Homme et animal	Non-classifié
Acide benzènedicarboxylique-1,2, esters de dialkyles ramifiés en C9-11, riches en C10	Cochon d'Inde	Non-classifié
Acide gras, C16-18, Sels de sodium	Composants similaires	Non-classifié
Tétraoxyde de trifer (FE3O4)	Humain	Non-classifié
Acides gras en C16-18	Cochon d'Inde	Non-classifié
Triméthoxyvinylsilane	Cochon d'Inde	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
N-(3-(triméthoxysilyl)propyl)éthylenediamine	Multiples espèces animales.	Sensibilisant
Dioctylbis(pentane 2,4-dionato-O,O')étain	Souris	Sensibilisant
[[3,5-bis(1,1-diméthyléthyl)-4-hydroxyphényl]méthyl]butylmalonate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle)	Cochon d'Inde	Non-classifié

Photosensibilisation

Nom	Organismes	Valeur
[[3,5-bis(1,1-diméthyléthyl)-4-hydroxyphényl]méthyl]butylmalonate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle)	Cochon d'Inde	Non sensibilisant

Sensibilisation des voies respiratoires

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagénicité cellules germinales

Nom	Route	Valeur

Dioxyde de titane	In vitro	Non mutagène
Dioxyde de titane	In vivo	Non mutagène
Acide benzènedicarboxylique-1,2, esters de dialkyles ramifiés en C9-11, riches en C10	In vitro	Non mutagène
Acide benzènedicarboxylique-1,2, esters de dialkyles ramifiés en C9-11, riches en C10	In vivo	Non mutagène
Oxyde de calcium	In vitro	Non mutagène
Acide gras, C16-18, Sels de sodium	In vitro	Non mutagène
Tétraoxyde de trifer (FE3O4)	In vitro	Non mutagène
Acides gras en C16-18	In vitro	Non mutagène
Noir de carbone	In vitro	Non mutagène
Noir de carbone	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Triméthoxyvinylsilane	In vivo	Non mutagène
Triméthoxyvinylsilane	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
N-(3-(triméthoxysilyl)propyl)éthylenediamine	In vitro	Non mutagène
N-(3-(triméthoxysilyl)propyl)éthylenediamine	In vivo	Non mutagène
Dioctylbis(pentane 2,4-dionato-O,O')étain	In vitro	Non mutagène
Quartz (SiO2)	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Quartz (SiO2)	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
[[3,5-bis(1,1-diméthyléthyl)-4-hydroxyphényl]méthyl]butylmalonate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle)	In vivo	Non mutagène
[[3,5-bis(1,1-diméthyléthyl)-4-hydroxyphényl]méthyl]butylmalonate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle)	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Cancérogénicité

Nom	Route	Organismes	Valeur
Dioxyde de titane	Ingestion	Multiples espèces animales.	Non-cancérogène
Dioxyde de titane	Inhalation	Rat	Cancérogène
Tétraoxyde de trifer (FE3O4)	Inhalation	Humain	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Noir de carbone	Cutané	Souris	Non-cancérogène
Noir de carbone	Ingestion	Souris	Non-cancérogène
Noir de carbone	Inhalation	Rat	Cancérogène
Quartz (SiO2)	Inhalation	Homme et animal	Cancérogène

Toxicité pour la reproduction

Effets sur la reproduction et / ou sur le développement

Nom	Route	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Carbonate de calcium	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 625 mg/kg/jour	avant l'accouplement et pendant la gestation
Carbonate de calcium	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 625 mg/kg/jour	avant l'accouplement et pendant la gestation
Acide benzènedicarboxylique-1,2, esters de dialkyles ramifiés en C9-11, riches en C10	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 927 mg/kg/jour	2 génération

Acide benzènedicarboxylique-1,2, esters de dialkyles ramifiés en C9-11, riches en C10	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 929 mg/kg/jour	2 génération
Acide benzènedicarboxylique-1,2, esters de dialkyles ramifiés en C9-11, riches en C10	Ingestion	Toxique pour le développement	Rat	NOAEL 38 mg/kg/jour	2 génération
Acides gras en C16-18	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
Acides gras en C16-18	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	42 jours
Acides gras en C16-18	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
Triméthoxyvinylsilane	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
Triméthoxyvinylsilane	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
Triméthoxyvinylsilane	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
Triméthoxyvinylsilane	Inhalation	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 1,8 mg/l	Pendant l'organogenèse
N-(3-(triméthoxysilyl)propyl)éthylenediamine	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 500 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
N-(3-(triméthoxysilyl)propyl)éthylenediamine	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 500 mg/kg/jour	28 jours
N-(3-(triméthoxysilyl)propyl)éthylenediamine	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 750 mg/kg/jour	Pendant la grossesse
Dioctylbis(pentane 2,4-dionato-O,O')étain	Ingestion	Toxique pour le développement	Composants similaires	NOAEL Pas disponible	2 génération
[[3,5-bis(1,1-diméthyléthyl)-4-hydroxyphényl]méthyl]butylmalonate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle)	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 10 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
[[3,5-bis(1,1-diméthyléthyl)-4-hydroxyphényl]méthyl]butylmalonate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle)	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 10 mg/kg/jour	36 jours
[[3,5-bis(1,1-diméthyléthyl)-4-hydroxyphényl]méthyl]butylmalonate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle)	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 10 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation

Organe(s) cible(s)

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Carbonate de calcium	Inhalation	Système respiratoire \| Système respiratoire	Non-classifié	Rat	NOAEL 0,812 mg/l	90 minutes
Oxyde de calcium	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Peut provoquer une irritation respiratoire.	Non disponible	NOAEL Non disponible	Exposition professionnelle
N-(3-(triméthoxysilyl)propyl)éthylenediamine	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	NOAEL Non disponible	

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition

Carbonate de calcium	Inhalation	Système respiratoire \| Système respiratoire	Non-classifié	Humain	NOAEL Non disponible	Exposition professionnelle
Dioxyde de titane	Inhalation	Système respiratoire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	LOAEL 0,01 mg/l	2 années
Dioxyde de titane	Inhalation	Fibrose pulmonaire	Non-classifié	Humain	NOAEL Non disponible	Exposition professionnelle
Acide benzènedicarboxylique-1,2, esters de dialkyles ramifiés en C9-11, riches en C10	Inhalation	Système respiratoire \| système hématopoïétique \| Foie	Non-classifié	Rat	NOAEL 0,5 mg/l	2 semaines
Acide benzènedicarboxylique-1,2, esters de dialkyles ramifiés en C9-11, riches en C10	Inhalation	Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 0,5 mg/l	2 génération
Acide benzènedicarboxylique-1,2, esters de dialkyles ramifiés en C9-11, riches en C10	Ingestion	Système endocrine	Non-classifié	Rat	NOAEL 686 mg/kg/jour	90 jours
Acide benzènedicarboxylique-1,2, esters de dialkyles ramifiés en C9-11, riches en C10	Ingestion	Foie \| Rénale et / ou de la vessie \| Coeur	Non-classifié	Rat	NOAEL 500 mg/kg/jour	90 jours
Acide benzènedicarboxylique-1,2, esters de dialkyles ramifiés en C9-11, riches en C10	Ingestion	système hématopoïétique	Non-classifié	Chien	NOAEL 320 mg/kg/jour	90 jours
Tétraoxyde de trifer (FE3O4)	Inhalation	Fibrose pulmonaire \| pneumoconiosis	Non-classifié	Humain	NOAEL Non disponible	Exposition professionnelle
Acides gras en C16-18	Ingestion	Coeur \| Système endocrine \| système hématopoïétique \| Foie \| système immunitaire \| Système nerveux \| Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	42 jours
Noir de carbone	Inhalation	pneumoconiosis	Non-classifié	Humain	NOAEL Non disponible	Exposition professionnelle
Triméthoxyvinylsilane	Inhalation	Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL mg/l	14 semaines
Triméthoxyvinylsilane	Inhalation	système hématopoïétique \| des yeux	Non-classifié	Rat	NOAEL 2,4 mg/l	14 semaines
Triméthoxyvinylsilane	Ingestion	Rénale et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 250 mg/kg/jour	40 jours
Triméthoxyvinylsilane	Ingestion	Système endocrine \| système hématopoïétique \| Foie \| système immunitaire	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	40 jours
N-(3-(triméthoxysilyl)propyl)éthylenediamine	Cutané	la peau \| Système endocrine \| système hématopoïétique \| Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 545 mg/kg/jour	11 jours

N-(3-(triméthoxysilyl)propyl)éthylenediamine	Inhalation	Système respiratoire	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Rat	NOAEL 0,015 mg/l	90 jours
N-(3-(triméthoxysilyl)propyl)éthylenediamine	Inhalation	système hématopoïétique \| des yeux \| Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 0,044 mg/l	90 jours
N-(3-(triméthoxysilyl)propyl)éthylenediamine	Ingestion	système hématopoïétique \| Système nerveux	Non-classifié	Rat	NOAEL 500 mg/kg/jour	28 jours
Dioctylbis(pentane 2,4-dionato-O,O')étain	Ingestion	système immunitaire	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Composants similaires	NOAEL Pas disponible	
Quartz (SiO2)	Inhalation	silicose	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Humain	NOAEL Non disponible	Exposition professionnelle
[[3,5-bis(1,1-diméthyléthyl)-4-hydroxyphényl]méthyl]butylmalonate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle)	Ingestion	tractus gastro-intestinal \| système hématopoïétique \| Foie \| système immunitaire	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Rat	NOAEL 2 mg/kg/jour	36 jours

Danger par aspiration
Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Contacter l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

11.2. Informations sur d'autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme un perturbateur endocrinien pour la santé humaine.

Section 12 : Informations écologiques

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE en section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients en section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données en section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	N° CAS	Organisme	Type	Exposition	Test point final	Test résultat
Carbonate de calcium	471-34-1	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC50	>100 mg/l
Carbonate de calcium	471-34-1	Truite arc-en-ciel	Expérimental	96 heures	LC50	>100 mg/l
Carbonate de calcium	471-34-1	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	>100 mg/l
Carbonate de calcium	471-34-1	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC10	100 mg/l
Polyéther 1	75009-88-0	Algues vertes	Expérimental	72 heures	ErC50	>100 mg/l
Polyéther 1	75009-88-0	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	>100 mg/l

Polyéther 2	151865-59-7	Algues vertes	Expérimental	72 heures	ErC50	>100 mg/l
Polyéther 2	151865-59-7	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	>100 mg/l
Carbonate de calcium	1317-65-3	Algues vertes	Estimé	72 heures	EC50	>100 mg/l
Carbonate de calcium	1317-65-3	Truite arc-en-ciel	Estimé	96 heures	LC50	>100 mg/l
Carbonate de calcium	1317-65-3	Puce d'eau	Estimé	48 heures	EC50	>100 mg/l
Carbonate de calcium	1317-65-3	Algues vertes	Estimé	72 heures	EC10	>100 mg/l
Acide benzènedicarboxylique-1,2, esters de dialkyles ramifiés en C9-11, riches en C10	68515-49-1	Boue activée	Expérimental	30 minutes	EC50	>83,3 mg/l
Acide benzènedicarboxylique-1,2, esters de dialkyles ramifiés en C9-11, riches en C10	68515-49-1	Algues vertes	Expérimental	96 heures	EC50	>100 mg/l
Acide benzènedicarboxylique-1,2, esters de dialkyles ramifiés en C9-11, riches en C10	68515-49-1	Truite arc-en-ciel	Expérimental	96 heures	LC50	>100 mg/l
Acide benzènedicarboxylique-1,2, esters de dialkyles ramifiés en C9-11, riches en C10	68515-49-1	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	>100 mg/l
Acide benzènedicarboxylique-1,2, esters de dialkyles ramifiés en C9-11, riches en C10	68515-49-1	Algues vertes	Expérimental	96 heures	NOEC	100 mg/l
Acide benzènedicarboxylique-1,2, esters de dialkyles ramifiés en C9-11, riches en C10	68515-49-1	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	100 mg/l
Dioxyde de titane	13463-67-7	Diatomée	Expérimental	72 heures	ErC50	>10 000 mg/l
Dioxyde de titane	13463-67-7	Vairon de Fathead	Expérimental	96 heures	Aucune observation de toxicité à la limite de la solubilité dans l'eau	>100 mg/l
Dioxyde de titane	13463-67-7	Algues vertes	Expérimental	72 heures	Aucune observation de toxicité à la limite de la solubilité dans l'eau	>100 mg/l
Dioxyde de titane	13463-67-7	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	Aucune observation de toxicité à la limite de la solubilité dans l'eau	>100 mg/l
Dioxyde de titane	13463-67-7	Amphipode	Expérimental	10 jours	NOEC	>14 989 mg/kg (poids sec)
Dioxyde de titane	13463-67-7	Diatomée	Expérimental	72 heures	NOEC	5 600 mg/l
Dioxyde de titane	13463-67-7	Poisson	Expérimental	30 jours	Aucune observation de toxicité à la limite de la solubilité dans l'eau	100 mg/l

Dioxyde de titane	13463-67-7	Algues vertes	Expérimental	72 heures	Aucune observation de toxicité à la limite de la solubilité dans l'eau	100 mg/l
Dioxyde de titane	13463-67-7	Puce d'eau	Expérimental	30 jours	Aucune observation de toxicité à la limite de la solubilité dans l'eau	100 mg/l
Dioxyde de titane	13463-67-7	Boue activée	Expérimental	3 heures	NOEC	>=1 000 mg/l
Dioxyde de titane	13463-67-7	Ver rouge	Expérimental	14 jours	NOEC	>=1 000 mg/kg (poids sec)
Oxyde de calcium	1305-78-8	Carpe commune	Expérimental	96 heures	LC50	1 070 mg/l
C14-17 alcanes, acides seconononiques et disulfoniques, esters de phényle	701-257-8	N/A	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A
Noir de carbone	1333-86-4	Algues vertes	Expérimental	72 heures	Aucune observation de toxicité à la limite de la solubilité dans l'eau	>100 mg/l
Noir de carbone	1333-86-4	Poisson zèbre	Expérimental	96 heures	Aucune observation de toxicité à la limite de la solubilité dans l'eau	>100 mg/l
Noir de carbone	1333-86-4	Algues vertes	Expérimental	72 heures	Aucune observation de toxicité à la limite de la solubilité dans l'eau	100 mg/l
Noir de carbone	1333-86-4	Boue activée	Expérimental	3 heures	NOEC	>800 mg/l
Acides gras en C16-18	67701-03-5	Algues vertes	Composant analogue	72 heures	Aucune observation de toxicité à la limite de la solubilité dans l'eau	>100 mg/l
Acides gras en C16-18	67701-03-5	Puce d'eau	Composant analogue	48 heures	Aucune observation de toxicité à la limite de la solubilité dans l'eau	>100 mg/l
Acides gras en C16-18	67701-03-5	Poisson zèbre	Composant analogue	96 heures	Aucune observation de toxicité à la limite de la solubilité dans l'eau	>100 mg/l
Acides gras en C16-18	67701-03-5	Algues vertes	Composant analogue	72 heures	Aucune observation de toxicité à la limite de la solubilité dans l'eau	100 mg/l
Acides gras en C16-18	67701-03-5	Puce d'eau	Composant analogue	21 jours	Aucune observation de toxicité à la limite de la solubilité dans l'eau	100 mg/l
Acides gras en C16-18	67701-03-5	Bactéries	Composant analogue	18 heures	EC10	883 mg/l
Acide gras, C16-18, Sels de sodium	68424-38-4	Algues vertes	Composant analogue	96 heures	EC50	>100 mg/l
Acide gras, C16-18, Sels de sodium	68424-38-4	Puce d'eau	Composant analogue	24 heures	EC50	40 mg/l

Acide gras, C16-18, Sels de sodium	68424-38-4	Poisson zèbre	Composant analogue	96 heures	LC50	46 mg/l
Acide gras, C16-18, Sels de sodium	68424-38-4	Algues vertes	Composant analogue	96 heures	EC10	48 mg/l
Acide gras, C16-18, Sels de sodium	68424-38-4	Bactéries	Composant analogue	30 minutes	EC10	850 mg/l
Tétraoxyde de trifer (FE3O4)	1317-61-9	Algues vertes	Composant analogue	72 heures	Aucune observation de toxicité à la limite de la solubilité dans l'eau	>100 mg/l
Tétraoxyde de trifer (FE3O4)	1317-61-9	Puce d'eau	Composant analogue	48 heures	Aucune observation de toxicité à la limite de la solubilité dans l'eau	>100 mg/l
Tétraoxyde de trifer (FE3O4)	1317-61-9	Poisson zèbre	Composant analogue	96 heures	Aucune observation de toxicité à la limite de la solubilité dans l'eau	>100 mg/l
Tétraoxyde de trifer (FE3O4)	1317-61-9	Algues vertes	Composant analogue	72 heures	Aucune observation de toxicité à la limite de la solubilité dans l'eau	>100 mg/l
Tétraoxyde de trifer (FE3O4)	1317-61-9	Puce d'eau	Composant analogue	21 jours	Aucune observation de toxicité à la limite de la solubilité dans l'eau	>100 mg/l
Tétraoxyde de trifer (FE3O4)	1317-61-9	Boue activée	Composant analogue	3 heures	EC50	>=10 000 mg/l
N-(3-(triméthoxysilyl)propyl)éthylenediamine	1760-24-3	Bactéries	Expérimental	16 heures	EC50	67 mg/l
N-(3-(triméthoxysilyl)propyl)éthylenediamine	1760-24-3	Vairon de Fathead	Expérimental	96 heures	LC50	168 mg/l
N-(3-(triméthoxysilyl)propyl)éthylenediamine	1760-24-3	Algues vertes	Expérimental	72 heures	ErC50	8,8 mg/l
N-(3-(triméthoxysilyl)propyl)éthylenediamine	1760-24-3	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	81 mg/l
N-(3-(triméthoxysilyl)propyl)éthylenediamine	1760-24-3	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	3,1 mg/l
Dioctylbis(pentane 2,4-dionato-O,O')étain	54068-28-9	Vairon de Fathead	Estimé	96 heures	LC50	282 mg/l
Dioctylbis(pentane 2,4-dionato-O,O')étain	54068-28-9	Algues vertes	Estimé	72 heures	ErC50	226 mg/l
Dioctylbis(pentane 2,4-dionato-O,O')étain	54068-28-9	Puce d'eau	Estimé	48 heures	EC50	70,2 mg/l
Dioctylbis(pentane 2,4-dionato-O,O')étain	54068-28-9	Vairon de Fathead	Estimé	34 jours	NOEC	27 mg/l
Dioctylbis(pentane 2,4-dionato-O,O')étain	54068-28-9	Algues vertes	Estimé	72 heures	NOEC	8,7 mg/l
Dioctylbis(pentane 2,4-dionato-O,O')étain	54068-28-9	Puce d'eau	Estimé	21 jours	NOEC	0,62 mg/l
Triméthoxyvinylsilane	2768-02-7	Bactéries	Expérimental	5 heures	EC10	1,1 mg/l
Triméthoxyvinylsilane	2768-02-7	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC50	>957 mg/l
Triméthoxyvinylsilane	2768-02-7	Truite arc-en-ciel	Expérimental	96 heures	LC50	191 mg/l
Triméthoxyvinylsilane	2768-02-7	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	169 mg/l

Triméthoxyvinylsilane	2768-02-7	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	957 mg/l
Triméthoxyvinylsilane	2768-02-7	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	28 mg/l
Quartz (SiO2)	14808-60-7	Algues vertes	Estimé	72 heures	EC50	440 mg/l
Quartz (SiO2)	14808-60-7	Puce d'eau	Estimé	48 heures	EC50	7 600 mg/l
Quartz (SiO2)	14808-60-7	Poisson zèbre	Estimé	96 heures	LC50	5 000 mg/l
Quartz (SiO2)	14808-60-7	Algues vertes	Estimé	72 heures	NOEC	60 mg/l
[[3,5-bis(1,1-diméthyléthyl)-4-hydroxyphényl]méthyl] butylmalonate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle)	63843-89-0	Boue activée	Expérimental	3 heures	IC20	>100 mg/l
[[3,5-bis(1,1-diméthyléthyl)-4-hydroxyphényl]méthyl] butylmalonate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle)	63843-89-0	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	0,002 mg/l
Paillettes de cuivre (enrobées d'acide aliphatique)	7440-50-8	Algues vertes	Composant analogue	72 heures	ErC50	0,1049 mg/l
Paillettes de cuivre (enrobées d'acide aliphatique)	7440-50-8	Puce d'eau	Composant analogue	48 heures	EC50	0,0126 mg/l
Paillettes de cuivre (enrobées d'acide aliphatique)	7440-50-8	Poisson zèbre	Composant analogue	96 heures	LC50	0,0117 mg/l
Paillettes de cuivre (enrobées d'acide aliphatique)	7440-50-8	Vairon de Fathead	Composant analogue	32 jours	EC10	0,0059 mg/l
Paillettes de cuivre (enrobées d'acide aliphatique)	7440-50-8	Algues vertes	Composant analogue	N/A	NOEC	0,022 mg/l
Paillettes de cuivre (enrobées d'acide aliphatique)	7440-50-8	Puce d'eau	Composant analogue	7 jours	NOEC	0,004 mg/l
Paillettes de cuivre (enrobées d'acide aliphatique)	7440-50-8	Boue activée	Composant analogue	N/A	EC50	7 mg/l

12.2 Persistance et dégradabilité:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Carbonate de calcium	471-34-1	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
Polyéther 1	75009-88-0	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
Polyéther 2	151865-59-7	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
Carbonate de calcium	1317-65-3	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
Acide benzènedicarboxylique-1,2, esters de dialkyles ramifiés	68515-49-1	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	74 %BOD/ThOD	OECD 301F - Manometric Respiro

en C9-11, riches en C10						
Dioxyde de titane	13463-67-7	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
Oxyde de calcium	1305-78-8	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
C14-17 alcanes, acides seconononiques et disulfoniques, esters de phényle	701-257-8	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
Noir de carbone	1333-86-4	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
Acides gras en C16-18	67701-03-5	Composant analogue Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	72 % Evolution de CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO (ne passe pas la fenêtre de 10 jours)	OCDE 301B - Mod. CO2
Acide gras, C16-18, Sels de sodium	68424-38-4	Composant analogue Biodégradation	28 jours	Déplétion du carbone organique	86 % Suppression de carbone organique dissous COD	OCDE 301E - Screening modifié de l'OCDE
Tétraoxyde de trifer (FE3O4)	1317-61-9	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
N-(3-(triméthoxysilyl)propyl)éthylenediamine	1760-24-3	Expérimental Biodégradation	28 jours	Déplétion du carbone organique	39 % Suppression de carbone organique dissous COD	Test de dépérissement EC C.4.A. DOC
N-(3-(triméthoxysilyl)propyl)éthylenediamine	1760-24-3	Expérimental Hydrolyse		Demi-vie hydrolytique (pH 7)	1.5 minutes (t 1/2)	
Dioctylbis(pentane 2,4-dionato-O,O')étain	54068-28-9	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	9 %BOD/ThOD	OECD 301F - Manometric Respiro
Dioctylbis(pentane 2,4-dionato-O,O')étain	54068-28-9	Expérimental Hydrolyse		Demi-vie hydrolytique (pH 7)	<10 minutes (t 1/2)	OCDE 111 Fonction d'hydrolyse du pH
Triméthoxyvinylsilane	2768-02-7	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	51 %BOD/ThOD	OECD 301F - Manometric Respiro
Quartz (SiO2)	14808-60-7	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
[[3,5-bis(1,1-diméthyléthyl)-4-hydroxyphényl]méthyl]butylmalonate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle)	63843-89-0	Expérimental Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	2 % Evolution de CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OCDE 301B - Mod. CO2
Paillettes de cuivre (enrobées d'acide aliphatique)	7440-50-8	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A

12.3. Potentiel de bioaccumulation:

Matériel	CAS N°	Type de test	Durée	Type d'étude	Test	Protocole

					résultat	
Carbonate de calcium	471-34-1	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Polyéther 1	75009-88-0	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Polyéther 2	151865-59-7	Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	>1.7	
Carbonate de calcium	1317-65-3	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Acide benzènedicarboxylique-1,2, esters de dialkyles ramifiés en C9-11, riches en C10	68515-49-1	Estimé BCF - Poisson	56 jours	Facteur de bioaccumulation	<14.4	OECD305-Bioconcentration
Dioxyde de titane	13463-67-7	Expérimental BCF - Poisson	42 jours	Facteur de bioaccumulation	9.6	
Oxyde de calcium	1305-78-8	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
C14-17 alcanes, acides seconononiques et disulfoniques, esters de phényle	701-257-8	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Noir de carbone	1333-86-4	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Acides gras en C16-18	67701-03-5	Composant analogue BCF - Poisson		Facteur de bioaccumulation	242	simlaire à l'OECD 305
Acide gras, C16-18, Sels de sodium	68424-38-4	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	3.3	OECD 107 log Kow shke flsk mtd
Tétraoxyde de trifer (FE3O4)	1317-61-9	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
N-(3-(triméthoxysilyl)propyl)éthylenediamine	1760-24-3	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Dioctylbis(pentane 2,4-dionato-O,O')étain	54068-28-9	Composant analogue BCF - Poisson	30 jours	Facteur de bioaccumulation	<100	OECD305-Bioconcentration
Dioctylbis(pentane 2,4-dionato-O,O')étain	54068-28-9	Produit d'hydrolyse Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	0.68	EC A.8 coefficient de partage
Triméthoxyvinylsilane	2768-02-7	Estimé Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	-2	
Quartz (SiO2)	14808-60-7	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
[[3,5-bis(1,1-diméthyléthyl)-4-hydroxyphényl]méthyl]butylmalonate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle)	63843-89-0	Expérimental BCF - Poisson	60 jours	Facteur de bioaccumulation	≤437.1	OECD305-Bioconcentration
Paillettes de cuivre	7440-50-8	Données non	N/A	N/A	N/A	N/A

(enrobées d'acide aliphatique)		disponibles ou insuffisantes pour la classification				

12.4. Mobilité dans le sol:

Matériel	CAS N°	Type de test	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Dioctylbis(pentane 2,4-dionato-O,O')étain	54068-28-9	Composant analogue Mobilité dans le sol	Koc	290 000 l/kg	
Dioctylbis(pentane 2,4-dionato-O,O')étain	54068-28-9	Composant analogue Mobilité dans le sol	Koc	33 l/kg	ACD/Labs ChemSketch™
Triméthoxyvinylsilane	2768-02-7	Estimé Mobilité dans le sol	Koc	650 l/kg	Episuite™
[[3,5-bis(1,1-diméthyléthyl)-4-hydroxyphényl]méthyl]butylmalonate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle)	63843-89-0	Modelé Mobilité dans le sol	Koc	≥420 l/kg	ACD/Labs ChemSketch™

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

12.6. Propriétés de perturbation endocrinienne

Ce produit ne contient aucune substance évaluée comme un perturbateur endocrinien pour les effets sur l'environnement

12.7. Autres effets indésirables
Pas d'information disponible.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthode de traitement des déchets:
Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale.

Eliminer les déchets dans une installation de déchets industriels autorisés. Comme une alternative d'élimination, incinérer le produit dans une installation d'incinération de déchets autorisée La destruction adéquate peut nécessiter l'utilisation de carburant supplémentaire pendant les procédés d'incinération. Les conteneurs vides et utilisés pour le transport et la manutention des produits chimiques dangereux (substances chimiques / mélanges / préparations classées comme dangereuses conformément à la réglementation applicable) doivent être considérés, stockés, traités et éliminés comme des déchets dangereux à moins d'indication définie par la réglementation des déchets applicables. Consulter les autorités de régulation respectives afin de déterminer les traitements disponibles et les installations d'élimination.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client.Puisque cet aspect est hors de contrôle 3M, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attibuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agrée.

Code déchets EU (produit tel que vendu)
08 04 09* Déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses.
20 01 27* Peintures, encres, colles et résines contenant des substances dangereuses.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Non classé dangereux pour le transport

	Transport routier (ADR)	Transport aérien (IATA)	Transport maritime (IMDG)
14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.4 Groupe d'emballage	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.5 Dangers pour l'environnement	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.6 Précautions spéciales pour l'utilisateur	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations
14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Température de régulation	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Température critique	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Code de classification ADR	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Code de ségrégation IMDG	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.

Veuillez prendre contact à l'adresse ou le numéro de téléphone figurant sur la première page de la FDS pour plus d'informations sur le transport / expédition du produit par voie ferroviaire (RID) ou par voies de navigation intérieure (ADN).

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

Cancérogénicité

Ingrédient	Numéro CAS	Classification	Réglementation
Noir de carbone	1333-86-4	Grp. 2B: Possibilité carc. des hommes	Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)

Quartz (SiO2)	14808-60-7	Grp. 1: Cancérogène pour l'homme	Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)
Dioxyde de titane	13463-67-7	Grp. 2B: Possibilité carc. des hommes	Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)

Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation:
La/les substance(s) suivante(s) contenues dans ce produit est/sont soumises via l'Annexe XVII de REACH aux restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation si elle(s) est/sont présentes dans certaines substances dangereuses, certains mélanges et articles. Les utilisateurs de ce produit doivent être conformes avec les restrictions applicables selon les provisions mentionnées.

Ingrédient	Numéro CAS
Acide benzènedicarboxylique-1,2, esters de dialkyles ramifiés en C9-11, riches en C10	68515-49-1

Statut des restrictions: listé en Annexe XVII de REACH
Utilisations restreintes: Voir l'Annexe XVII du Règlement REACH (EC) No 1907/2006 pour les conditions de restriction.

Statut des inventaires
Contacter le fournisseur pour plus d'informations.

DIRECTIVE 2012/18/UE
Catégories de danger Seveso, annexe 1, partie 1
Aucun

Substances dangereuses désignées Seveso, Annexe 1, Partie 2
Aucun

Règlement (EU) No 649/2012

Chimique	Identifiant(s)	Liite 1
Dioctylbis(pentane 2,4-dionato-O,O')étain	54068-28-9	Part 1

15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique
Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange. Des évaluations de la sécurité chimique pour les substances contenues peuvent avoir été effectuées par les déclarants des substances conformément au règlement (CE) n ° 1907/2006, tel que modifié.

16. AUTRES INFORMATIONS

Liste des codes des mentions de dangers H

EUH071	Corrosif pour l'appareil respiratoire.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H332	Nocif par inhalation.
H361d	Susceptible de nuire au foetus.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition

	prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Raison de la révision:
Section 1 : Adresse - L'information a été modifiée.
Etiquette: CLP mention de danger supplémentaire - L'information a été supprimée.
Valeurs limites de moyenne d'exposition :Valeurs limites de moyenne d'exposition :Valeurs limites de moyenne d'exposition : - L'information a été modifiée.
Section 08 : Protection individuelle - Déclaration relative au tablier - L'information a été ajoutée.
Section 8: Protection personelle - La peau/ Le corp humain (Information) - L'information a été supprimée.
Section 8: Protection de la peau - vêtements de protection (information) - L'information a été supprimée.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné , à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaitre et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité. De plus, cette FDS est fournie pour transmettre des informations sur la santé et sécurité. Si vous êtes l'importateur officiel de ce produit dans l'Union Européenne, vous êtes responsables de toutes les exigences réglementaires, y compris, sans toutefois vous y limiter, en ce qui concerne les enregistrements/notifications des produits, le suivi des volume des substances et l'enregistrement éventuel de substance.

Les FDS de 3M Belgique sont disponibles sur http://www.3m.com/be